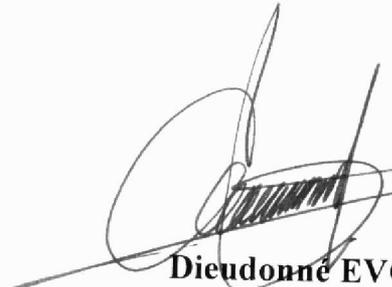


*Le Vice-Gouverneur*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE), émetteur de la valeur #FAGACE 5,25 % 2014 - 2019#, procédera le **19 novembre 2019** à l'amortissement du capital à hauteur de 457 121 250 (quatre cent cinquante-sept millions cent vingt-un mille deux cent cinquante) FCFA, et à la mise en paiement des intérêts afférents à hauteur de 11 999 433 (onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-trois) FCFA.

Le coupon net à percevoir par obligation est de 1 282,8 FCFA (soit 1 250 FCFA pour le remboursement du capital et 32,8125 FCFA pour le paiement des intérêts). Par ailleurs, avec l'accomplissement de toutes les 10 (dix) échéances, les remboursements du capital et les paiements des intérêts respectés, la valeur #FAGACE 5,25 % 2014 - 2019# est arrivée à son terme et clôturée.


**Dieudonné EVOU MEKOU**